

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

32/2023 - Approbation du Budget Primitif RENNIS 2023

Monsieur le Président présente au Conseil Municipal, les propositions budgétaires relatives au Budget Primitif RENNIS 2023

		DEPENSES	RECETTES
Crédit de fonctionnement votes au titre du présent budget	Section de fonctionnement	182 978.46 €	75 600.00 €
	Reste à réaliser de l'exercice précédent	0.00 €	0.00€
	002 résultat de fonctionnement reporté	0.00€	107 378.46 €
	TOTAL de la section d'exploitation	182 978.46 €	182 978.46 €
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	Section d'investissement	46 000.00 €	181 414.45 €
	Reste à réaliser de l'exercice précédent	0.00 €	0.00 €
	001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté	135 414.45 €	181 414.45 €
	Total de la section d'investissement	181 414.45€	181 414.45 €
	TOTAL DU BUDGET	364 392.91 €	364 392.91 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

APPROUVE le Budget Primitif RENNIS 2023 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président - BOUTES Francis

